CONSEILS PRATIQUES

Poste de conduite

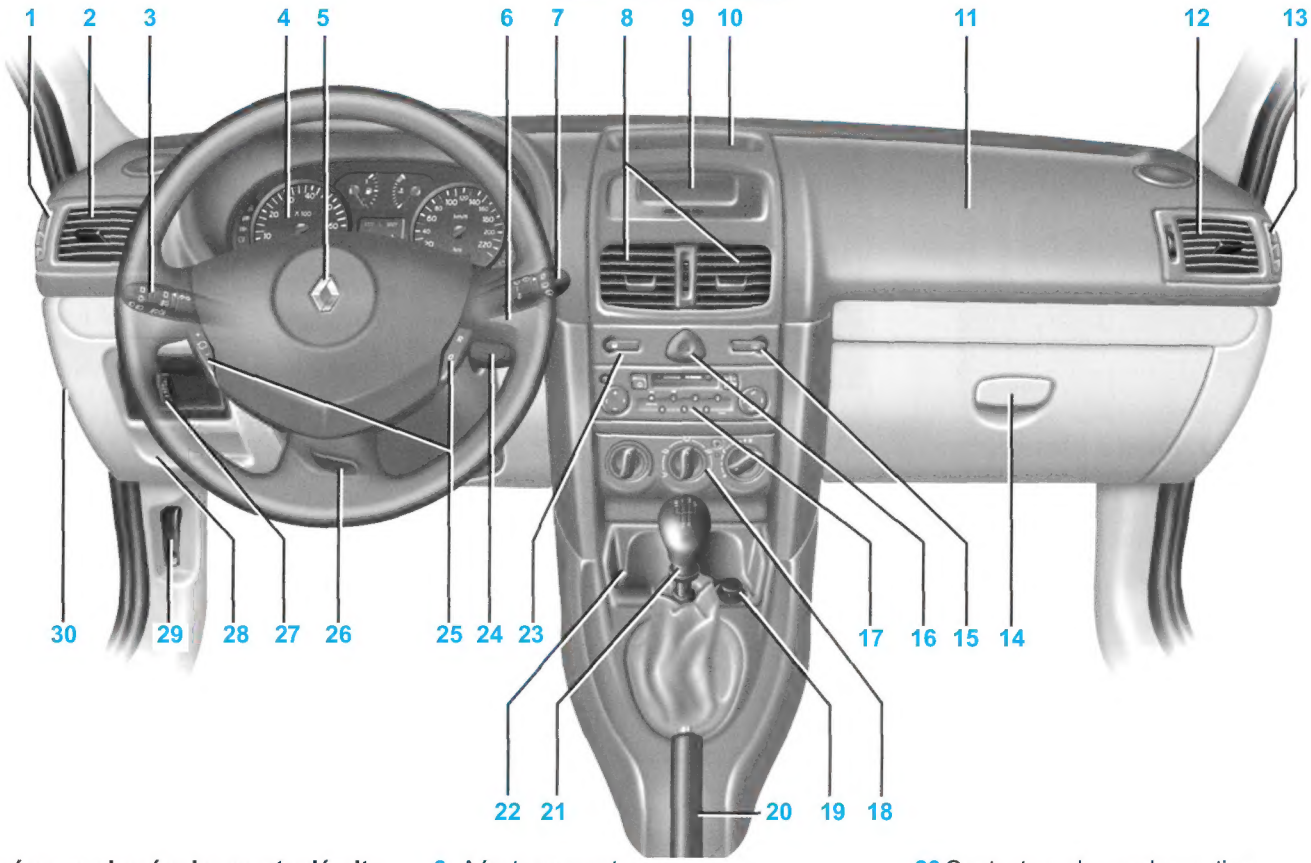

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule

1 Frise de désembuage de vitre latérale gauche
2 Aérateur latéral gauche.
3 Manette de :
- feux indicateurs de direction,
- éclairage extérieur,
- feux de brouillard avant,
- feux de brouillard arrière,
- avertisseur sonore

4 Appareils de contrôle
5 • Emplacement Airbag (coussin gonflable) conducteur
• Avertisseur sonore.
6 Commandes à distance radio
7 • Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière
• Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord
8 Aérateurs centraux
9 Affichage :
- heure et température,
- radio, heure et température,
- radio, heure, température et système de navigation

10 Vide-poches
11 Emplacement Airbag (coussin gonflable) passager
12 Aérateur latéral droit
13 Frise de désembuage de vitre latérale droit
14 Boîte à gants
15 Contacteur de lunette arrière dégivrante
16 Contacteur de feux de détresse
17 Emplacement radio ou vide-poches
18 Commandes de climatisation
19 Allume-cigares et cendrier
20 Frein à main
21 Levier de vitesses
22 Porte-gobelets
23 Contacteur de condamnation électrique des portes
24 Contacteur de démarrage
25 Commandes du régulateur / limiteur de vitesse
26 Commande de réglage en hauteur du volant
27 Commandes de :
- réglage électrique de la hauteur des faisceaux,
- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle,
- régulateur et limiteur de vitesse,
- contrôle dynamique de conduite (E.S.P.)

28 Vide-poches
29 Commande de déverrouillage du capot moteur
30 Boîte à fusibles

Tableau de bord

- Le témoin STOP vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.
- Le témoin SERV vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant Renault.

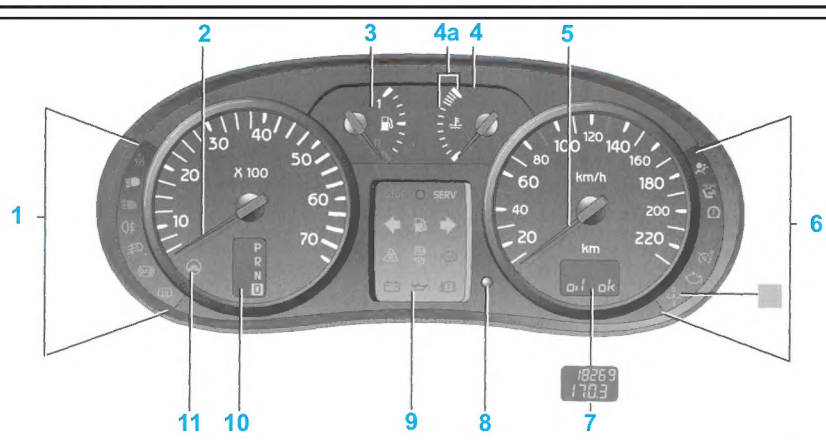

1 - Témoin d'oubli de bouclage de la ceinture de sécurité

Témoin des feux de croisement

Témoin des feux de route

Témoin de feu de brouillard arrière

Témoin des projecteurs antibrouillard avant

Témoin antiblocage des roues

- Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues, le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS. Consultez rapidement votre Représentant Renault.

1 - Témoin de désembuage de lunette arrière

2 - Compte-tours (graduations x 100)

- Jusqu'au régime 3000 (ou 2500 en version Diesel), régime moteur à ne pas dépasser sur des rapports intermédiaires pour une conduite économique.

3 - Indicateur de niveau carburant

4 - Indicateur de température du liquide de refroidissement

- En marche normale, l'aiguille doit se trouver en dessous de la zone 4a. Elle peut y aller en cas d'utilisation «sévère». Il n'y a alerte que si le témoin s'allume.

5 - Indicateur de vitesse (km/heure)

6 - Témoin d'Airbag (coussin gonflable)

- Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume en cours d'utilisation, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.

Témoin de désactivation des Airbags (coussin gonflable) passager avant

Non utilisé

Témoin de porte(s) ouverte(s)

Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Témoin de contrôle des gaz d'échappement

- Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.
  - s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant Renault,
  - s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement.
- Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.

Témoin de surrégime

- Indique qu'il faut changer de rapport, **ou**

Témoin de fonctionnement en mode GPL

7 - Afficheur multifonction Affichage du niveau d'huile

- Pour être valable, la lecture du niveau doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur. A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :
  - si le niveau est correct, l'afficheur indique «**oil ok**»,
  - si le niveau est au minimum : le mot «**ok**» n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot «**oil**» clignotent et le témoin **SERV** s'allume jusqu'à la coupure de contact. Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

Totalisateur général de distance parcourue, totalisateur partiel de distance parcourue, montre

- Lisible environ 30 secondes après la mise sous contact.

8 - Touche multifonction

- Des appuis successifs sur la touche permettent de sélectionner les informations sur l'afficheur, d'obtenir la mise à zéro du totalisateur partiel, ou la mise à l'heure de la montre.

9 - Témoin d'arrêt impératif STOP

- Il s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à l'un des témoins :

Témoin système anti-démarrage

- Il assure plusieurs fonctions.

Témoin d'alerte SERVICE

- Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint sous quelques secondes. S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant Renault.
- Il s'allume conjointement aux témoins :

Témoin des feux indicateurs de direction gauche

Témoin d'alerte mini carburant

- Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.

Témoin des feux indicateurs de direction droit

Témoin contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage

- Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous au paragraphe «Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.» et «système antipatinage».

Témoin de préchauffage et de défaillance électronique et de présence d'eau dans le gazole

- **Témoin de préchauffage**
  - la clé de contact en position M, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.
- **Témoin de défaillance électronique et de présence d'eau dans le gazole**
  - s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique ou une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.

Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

- S'il s'allume sur route, il signale une surchauffe moteur. Arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser, sinon arrêtez le moteur, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement (après l'avoir laissé refroidir). Faites appel à un Représentant Renault si nécessaire.

Témoin de pression d'huile

- Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant Renault.

Témoin de charge de la batterie

- Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.

Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

- S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits. Il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant Renault.

10 - Témoins liés au fonctionnement et / ou défaillance de la boîte automatique ou Quickshift 5

11 Témoin de direction à assistance variable

- Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système, consultez au plus tôt un Représentant Renault.

Ordinateur de bord

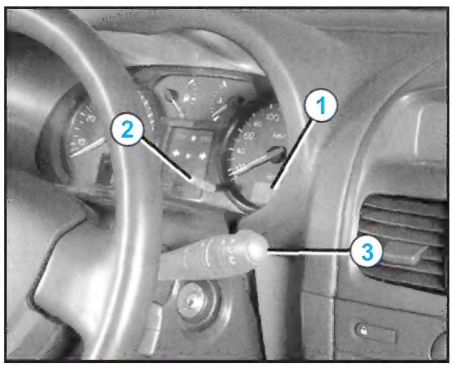

1 - Afficheur

2 - Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel

- Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection «Totalisateur partiel».

Mise à zéro automatique

- La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

3 - Touche de sélection de l'affichage

- Fait défiler les informations suivantes par appuis successifs sur la touche 3 :
  a) totalisateur général,
  b) totalisateur partiel,
  c) carburant utilisé,
  d) consommation moyenne,
  e) consommation instantanée,
  f) autonomie prévisible,
  g) distance parcourue,
  h) vitesse moyenne,
  i) vitesse de consigne (limiteur de vitesse/ régulateur de vitesse).

Clignotement de l'affichage

- En cas de clignotement de l'affichage, consultez un Représentant Renault.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top départ

- Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top départ est importante.
- Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top départ vous pouvez constater :

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur 3	→ Interprétation de l'affichage
	Totalisateur général de distance parcourue
	Totalisateur partiel de distance parcourue
	Carburant utilisé (en litres) depuis le dernier Top Départ
	Consommation moyenne (en l/100 km) depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ
	Consommation instantanée (en l/100 km) Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 25 km/h
	Autonomie prévisible avec le carburant restant (en km) Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres
	Distance parcourue (en km) depuis le dernier Top Départ
	Vitesse moyenne (en km/h) depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres
	Vitesse de consigne de régulateur de vitesse ou de limiteur de vitesse (suivant véhicule)

- que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :
  - la voiture sort d'une phase d'accélération,
  - le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top départ moteur froid),
  - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.
    Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.
- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti. Ceci est normal car le module tient compte de l'essence consommée au ralenti.

Verrouillage des portes

Condamnation électrique des portes

- Elle permet la commande simultanée des serrures des portes et du coffre à bagages.
- Verrouillez en appuyant sur le témoin lumineux du contacteur 1.

- Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.

Témoin d'état des ouvrants

- Le témoin lumineux du contacteur 1 vous informe de l'état de fermeture des ouvrants :
  - lorsque les ouvrants sont verrouillés, le témoin est allumé,

• lorsqu'un ouvrant est ouvert (ou mal fermé) le témoin est éteint.
- Lorsque vous condamnez les portes avec la télécommande, le témoin reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.

Condamnation atomatique des ouvrants en roulage

- Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction :
  • pour l'activer : contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes 1 pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.
  • pour la désactiver : contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes 1 pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Attention : Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Principe de fonctionnement

- Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 6 km/h. Le voyant du bouton 1 s'allume.
- La décondamnation se fait :
  • par ouverture d'une porte avant.

Nota : S'il y a ouverture d'une porte arrière, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 6 km/h.

  • par appui sur le bouton de décondamnation des portes 1.

Anomalie de fonctionnement

- Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant du bouton 1 ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant Renault.
- Assurez-vous également que la condamnation n'ait pas été désactivée par erreur. Si c'est le cas, réactivez-la comme décrit plus haut, après avoir coupé et remis le contact.

Système antidémarrage

- Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée contacteur-démarreur du véhicule.

Principe de fonctionnement

- Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après avoir retiré la clé du contacteur-démarreur.
- A la mise sous contact, le témoin 1 s'allume fixe durant quelques secondes puis s'éteint.
- Le véhicule a reconnu le code et le démarrage est donc possible.
- Si le code de la clé contacteur-démarreur n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin 1 clignote indéfiniment, le véhicule ne peut pas démarrer.

Témoin de fonctionnement du système
- A la mise sous contact, le témoin 1 s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Vous pouvez démarrer le moteur.

Témoin de protection du véhicule
- Quelques secondes après la coupure de contact, le témoin 1 clignote en permanence.
- Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir retiré la clé du contacteur-démarreur.

Témoin d'anomalie de fonctionnement
- Version essence :
  • après la mise sous contact, si le témoin 1 continue à clignoter ou reste allumé fixe cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système,
  • en roulant, si le témoin 2 clignote en décélération ou au ralenti cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.
- Version Diesel :
  • si le témoin 1 s'allume ou reste allumé après la mise sous contact, cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

- Dans tous les cas, faites appel impérativement à un Représentant Renault qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.
- En cas de défaillance de la clé codée du contacteur-démarreur, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule). Si vous ne pouvez disposer de celle-ci, faites appel impérativement à un Représentant Renault qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

Attention : Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages, etc.) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié Renault.

Avertisseurs sonores et lumineux

Avertisseur sonore

- Appuyez sur le coussin central du volant 2.

Avertisseur lumineux

- Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, exercez une pression sur la manette 1 vers vous.

Nota : pour les véhicules équipés du capteur de lumière, lorsque celui-ci a allumé les feux, deux pressions sont nécessaires pour obtenir un appel lumineux.

Signal «danger»

- Appuyez sur le contacteur 3.

- Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.
- Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :
  • contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit,
  • dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Feux indicateurs de direction

- Manœuvrez la manette 1 dans plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.
- En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.
- En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

Éclairages et signalisations extérieures

Feux de position

- Faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3.
- Le tableau de bord s'éclaire. On peut en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette 2, si le véhicule en est équipé.

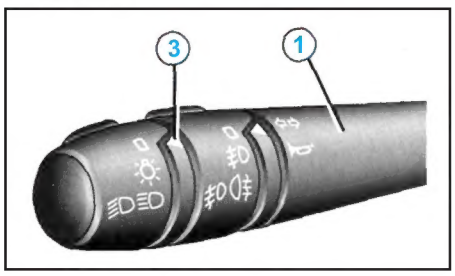

Feux de croisement

Fonctionnement automatique

- Moteur tournant, sur les véhicules équipés de capteur de lumière, les feux de croisement s'allument automatiquement dès que la lumière faiblit, sans action sur la manette 1 (position **0**). Pour désactiver ou réactiver cette fonction, Manouvrez deux fois consécutives l'extrémité de la manette 1 de la position **0** à feu de position moteur arrêté, contact mis.
- Un bip sonore confirme la désactivation et deux bips sonores la réactivation de cette fonction.

Fonctionnement manuel

- Faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3.
- Dans tous les cas un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Feux de route

- Feux de croisement allumés, déplacez la manette 1 vers vous (un témoin s'allume au tableau de bord).
- Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction

- Ramenez la manette 1 à sa position initiale.

Feux de brouillard avant

- Faites pivoter l'anneau central 4 de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 5.
- Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

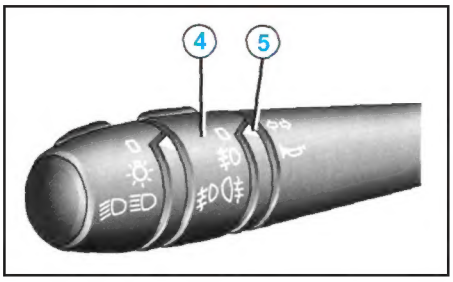

Feux de brouillard arrière

- Faites pivoter l'anneau central 4 de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 5.
- Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.
- N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.
- L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction du feu de brouillard arrière ou le retour à la position feux de brouillard avant (lorsque le véhicule en est équipé).

Cas particulier

- Les feux de brouillard avant et arrière ne fonctionnent pas en mode automatique.
- Ils ne s'allument que lorsque l'extrémité de la bague 1 est en position ☼ ou ≡D.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

- A l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, etc.).

Réglage électrique de la hauteur des faisceaux

- Pour les véhicules qui en sont équipés, la molette A permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.
- Tournez la molette A vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Essuie-vitre / lave-vitre avant

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

- **Contact mis**, Manoeuvrez la manette 1.
  - A arrêt
  - B balayage intermittent : entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes suivant version. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau central de la manette 1.
  - C balayage continu lent.
  - D balayage continu rapide.

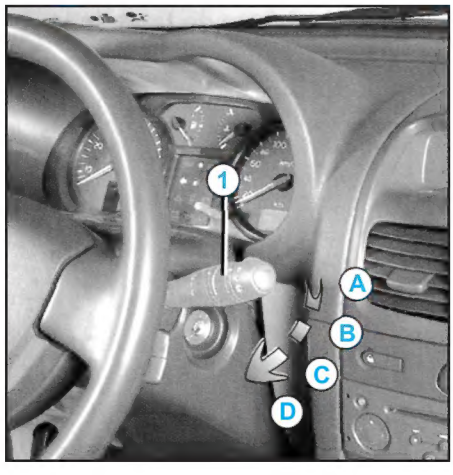

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Contact mis, Manoeuvrez la manette 1.
- A arrêt,
- B position «capteur de pluie» : cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. L'anneau central de la manette 1 permet de faire varier la sensibilité du capteur de pluie de - à ■ :
  - - représentant la sensibilité mini,
  - ■ représentant la sensibilité maxi.
- C balayage continu lent.
- D balayage continu rapide.

- Après chaque coupure de contact, le capteur de pluie est désactivé. Pour le remettre en service, il faut revenir en position arrêt A puis en position capteur de pluie B. Cette action génère automatiquement un balayage.

Véhicules avec automatisme de la sélection de vitesse de balayage

- En roulage, lorsqu'une vitesse d'essuyage est sélectionnée, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage à la vitesse inférieure :
  - d'une vitesse continue rapide, vous passez en vitesse continue lente,
  - d'une vitesse continue lente, vous passez en balayage intermittent.
- Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.
- A l'arrêt, toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Nota : En cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

Lave-vitre, lave-projecteurs

- Contact mis, tirez la manette 1 vers vous.

- Un appui bref déclenche un aller-retour de l'essuie-vitre, un appui prolongé déclenche trois aller-retour.

Chauffage / Air conditionné

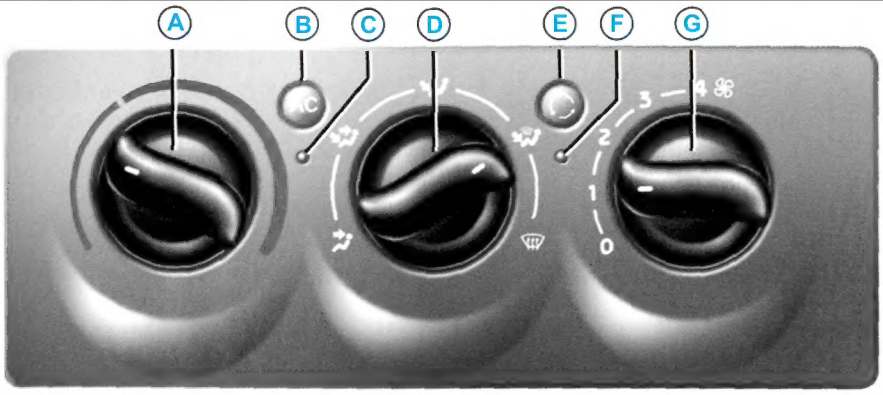

Commandes
- A Réglage de la température de l'air.
- B Mise en service du conditionnement d'air
- C Témoin de fonctionnement du conditionnement d'air
- D Répartition de l'air
- E Isolation de l'habitacle (recyclage d'air)
- F Témoin de fonctionnement du recyclage d'air
- G Réglage de la quantité d'air pulsé

Air conditionné automatique

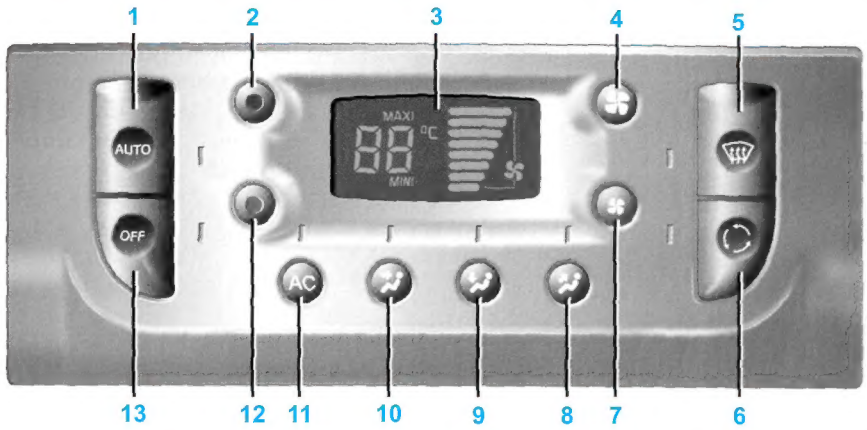

Les commandes
- 1 Touche de mise en mode automatique
- 2 et 12 Touches de réglage de la température de l'air
- 3 Afficheur
- 4 et 7 Touches de réglage de la vitesse de ventilation
- 5 Touche de dégivrage-désembuage automatique du pare-brise par ventilation
- 6 Touche de recyclage d'air
- 8 à 10 Touches de répartition d'air
- 11 Touche de conditionnement d'air
- 13 Touche d'arrêt de l'installation

Projecteurs éteints

- Vous actionnez le lave-vitre du pare-brise et l'essuie-vitre.
- Celui-ci refait un balayage après quelques secondes.

Projecteurs allumés

- Vous actionnez par un appui supérieur à une seconde en même temps le dispositif lave-vitres et lave-projecteurs.

- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.
- Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position A) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

Essuie-vitre / lave-vitre arrière

Essuie-vitre arrière à cadencement

- Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à amener le point de repère 2 en face du symbole.

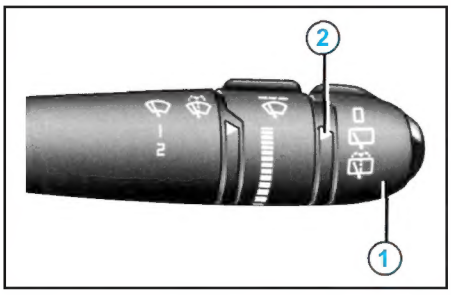

Essuie-lave vitre arrière

- Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à amener le point de repère 2 en face du symbole.
- Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Particularité

- Pour certains véhicules, si les essuie-vitres avant fonctionnent lorsque vous enclenchez la marche arrière, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière.
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

- Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier 1.

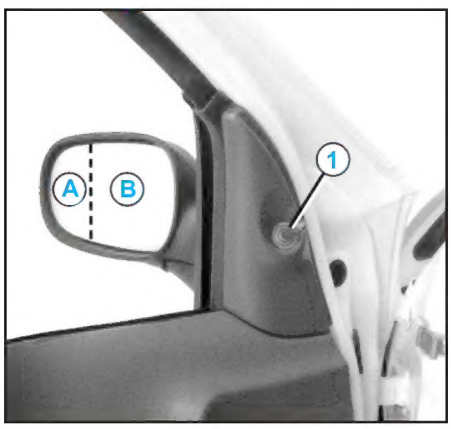

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

- Contact mis, manœuvrez le bouton 2 :
  - position C pour régler le rétroviseur gauche,
  - position E pour régler le rétroviseur droit.
- D étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

- Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.

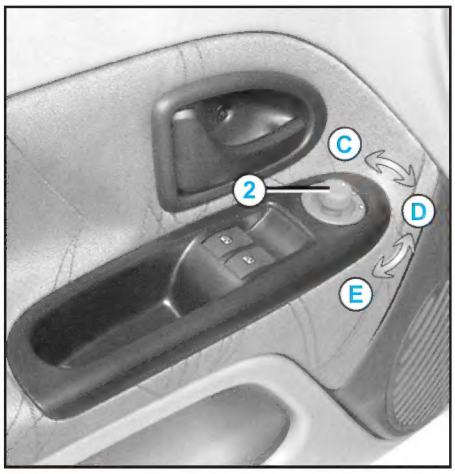

Attention : Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur comporte deux zones visiblement délimitées. La zone B correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone A permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

- Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

Rétroviseur intérieur

- Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier 1 situé derrière le rétroviseur.

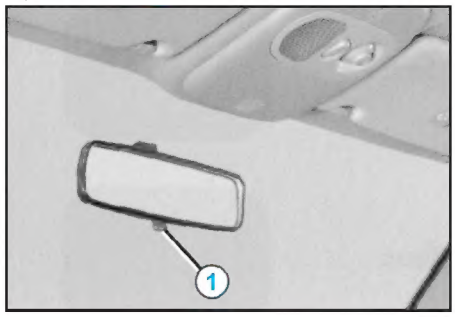

Volant de direction

Réglage du volant

- Pour certains véhicules, la position du volant est réglable en hauteur.
- Levez le levier 2 et mettez le volant dans la position désirée, abaissez le levier pour bloquer le volant.

Attention : Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage voiture à l'arrêt.

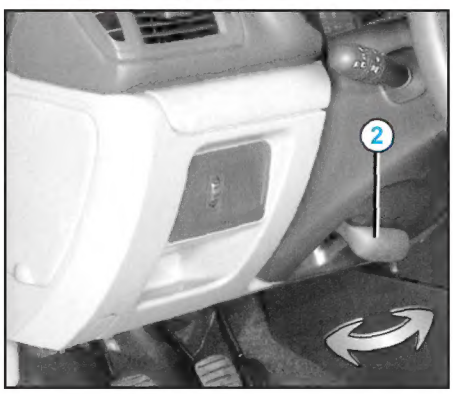

Sécurité

Ceintures de sécurité AV

- Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements.
- Avant de démarrer procédez :
  - d'abord au réglage de votre position de conduite,
  - puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Attention : • Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.
• Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veiller à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre.

Réglage de la position de conduite

- Asseyez-vous bien au fond de votre siège.
  - c'est essentiel pour le positionnement correct des vertèbres lombaires.
- Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.
  - votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- Réglez la position de votre appui-tête.
  - pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale.
- Réglez la hauteur d'assise.
  - ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- Réglez la position du volant.

Ajustement des ceintures de sécurité

- Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.
- La sangle baudrier 1 doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.
- La sangle de bassin 2 doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.
- La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

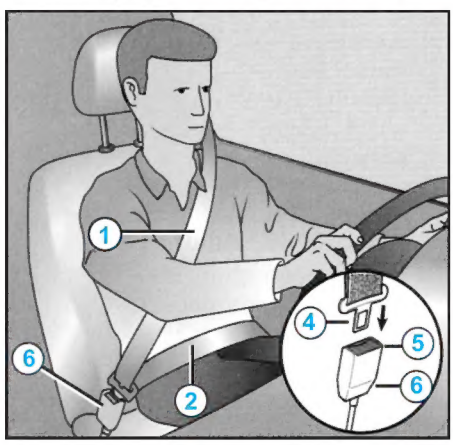

Réglage en hauteur de la ceinture baudrier places avant

- Basculez le bouton 3 pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle baudrier 1 passe comme indiqué précédemment.
- Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Verrouillage

- Déroulez la sangle lentement et sans à-coups et assurez l'encliquetage du pêne 4 dans le boîtier 6 (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne 4). S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.
- Si votre ceinture est complètement bloquée :
  - tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm,
  - laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule,
  - déroulez à nouveau,
  - si le problème persiste, consultez votre Représentant Renault.

Déverrouillage

- Pressez le bouton 5 du boîtier 6, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.
- Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

Moyens de retenue complémentaires à la ceinture avant

Ils sont constitués de :
- Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant,
- Limiteurs d'effort,
- Airbags (coussins gonflables) conducteur et passager. Ces airbags sont dits adaptatifs car offrant un petit ou un gros volume suivant la violence du choc frontal.
  - ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.
  - suivant le niveau de violence du choc, quatre cas sont possibles :
    - seule la ceinture assure la protection,
    - le prétensionneur se déclenche pour rattraper le jeu de la ceinture,
    - le déclenchement du limiteur d'effort et du petit volume d'airbag s'ajoutent dans les chocs frontaux de violence intermédiaire,
    - le déclenchement du limiteur d'effort et du gros volume d'airbag s'ajoutent dans les cas les plus violents.
- Airbags latéraux prévus pour fonctionner à l'occasion de chocs latéraux violents.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant

- Le système n'est opérationnel qu'après un délai de quelques secondes suivant la mise sous contact du véhicule.
- Lors d'un choc de type frontal, latéral ou arrière important, un boîtier électrique active l'allumeur du prétensionneur de boucle de ceinture, mettant ainsi un piston 1 en mouvement.
- Ce piston rétracte instantanément la boucle de la ceinture, plaquant la ceinture contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.

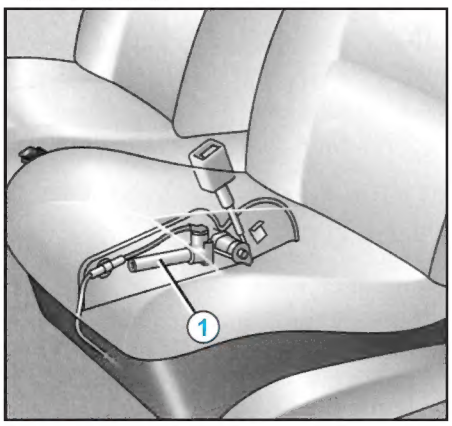

Attention :
- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet prétensionneurs (boîtier électronique, câblage) est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau Renault est habilité à intervenir sur les prétensionneurs.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant Renault pour l'élimination du générateur de gaz.

Limiteur d'effort

- A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Attention : Avertissement concernant la durée de vie des airbags et des prétensionneurs :
- Les systèmes pyrotechniques des airbags et des prétensionneurs ont une durée de vie limitée : consultez le carnet d'entretien de votre véhicule pour connaître la périodicité de remplacement.

Airbag (coussin gonflable) conducteur et passager

- Il équipe les places avant côté conducteur et passager.
- Un marquage «Airbag» sur le volant et la planche de bord et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.
- Chaque système Airbag est composé de :
  - un sac gonflable et ses deux générateurs de gaz (pour le petit et le gros volume de sac suivant la violence du choc frontal) montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager,
  - un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique de chacun des deux générateurs de gaz,
  - un voyant de contrôle unique au tableau de bord.

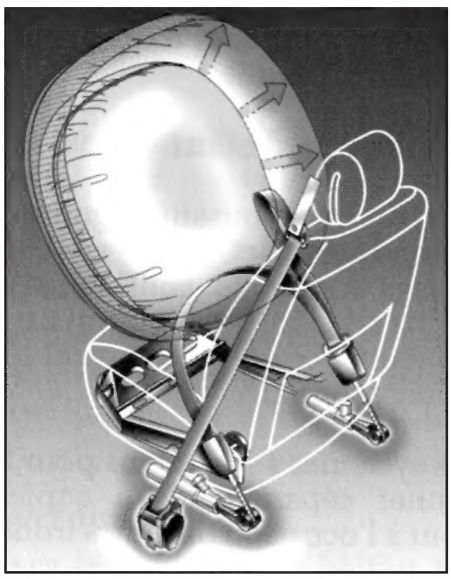

- Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures mineures et réversibles à la surface de la peau.

Fonctionnement

- Le système n'est opérationnel qu'après un délai de quelques secondes suivant la mise sous contact du véhicule.
- Lors d'un choc violent de type frontal, le(s) sac(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord, puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.
- Le système airbag (coussin gonflable) passager est en plus du conducteur constitué d'un voyant «témoin de désactivation de l'airbag passager avant» au tableau de bord. Ce voyant est associé au système de désactivation de l'airbag passager à l'aide de la clé de contact.

- Son allumage signifie que l'airbag passager ne sera pas gonflé en cas de choc.

Anomalies de fonctionnement

- Le témoin 1 s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

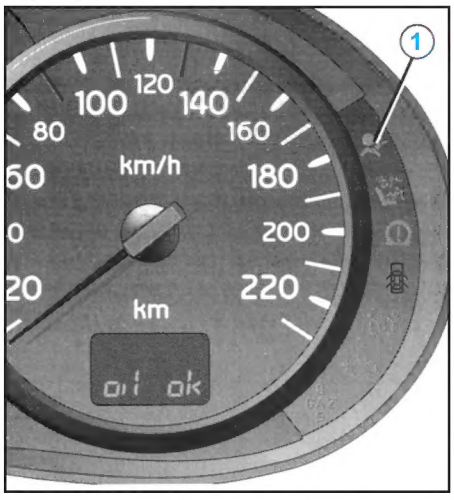

- S'il ne s'allume pas à la mise sous contact, il signale une défaillance du système.
- S'il s'allume en cours d'utilisation du véhicule, arrêtez-vous et coupez le contact.
- Si l'allumage persiste après remise du contact, il signale alors une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfants dos à la route sur le siège passager avant est **interdite**.
- L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.
- Dans ces deux cas consultez au plus tôt votre Représentant Renault.

Attention : Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne pas modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau Renault).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager : emplacement (1)

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord du côté passager avant.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).

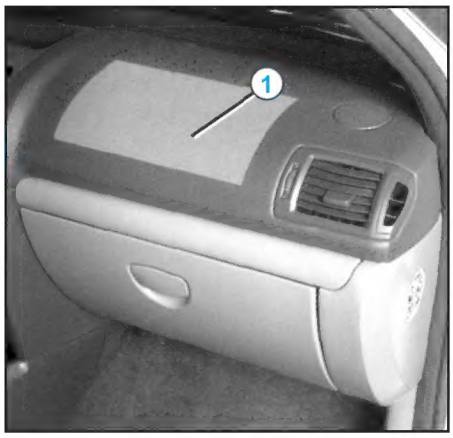

- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.

Il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager lorsque le véhicule est équipé d'un airbag passager qui n'a pas été au préalable désactivé.

Moyens de retenue latéraux

Airbags latéraux

- Il s'agit d'un coussin gonflable pouvant équiper les sièges avant et qui se déploie sur le côté des sièges (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.
- Les marquages 1 sur le pare-brise vous rappellent la présence de cet équipement.

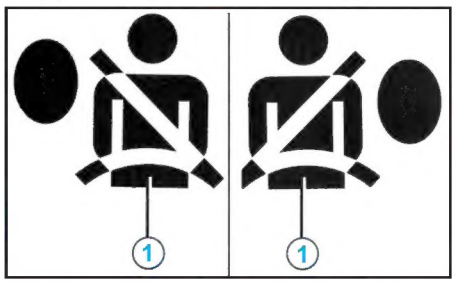

- Ce système ne fonctionne que lors d'un choc latéral violent. Son déploiement est couplé à celui du prétensionneur de boucle de ceinture avant et de l'enrouleur pyrotechnique arrière.

Attention : Avertissement concernant l'airbag latéral :

- Monte de housses : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant Renault pour savoir si de telles housses existent en Renault Boutique. L'utilisation de tout autre housses (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnent de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier du siège et la portière. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau Renault.

Ceintures de sécurité AR

Ceintures arrière latérales (1)

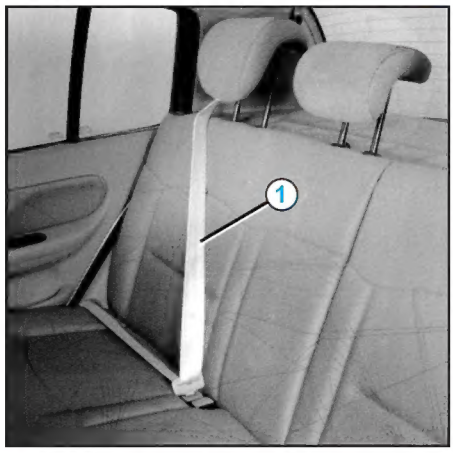

- Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

Attention : Pour la bonne efficacité des ceintures assurez-vous du verrouillage correct de la banquette.

- Les ceintures arrière latérales sont équipées de :
  - prétensionneurs intégrés à l'enrouleur,
  - limiteurs d'effort.
- Ces deux dispositifs sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.
- Suivant le niveau de violence du choc, deux cas sont possibles :
  - seule la ceinture assure la protection,
  - le prétensionneur se déclenche pour rattraper le jeu de la ceinture.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité arrière latérales

- Le système est opérationnel quelques secondes après la mise sous contact du véhicule. Lors d'un choc de type frontal, latéral ou arrière important, un boîtier électronique active l'allumeur de l'enrouleur de ceinture. L'enroulement de la sangle plaque la ceinture contre le corps et augmente ainsi son efficacité.

Limiteur d'effort

- A partir d'un certain niveau de violence en choc frontal, ce mécanisme se déploie pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Ceinture arrière centrale

- Déroulez lentement la sangle de son logement 1.
- Encliquetez le pêne noir 3 dans le boîtier de verrouillage noir 5.
- Encliquetez le dernier pêne coulissant 2 dans le boîtier rouge 4.

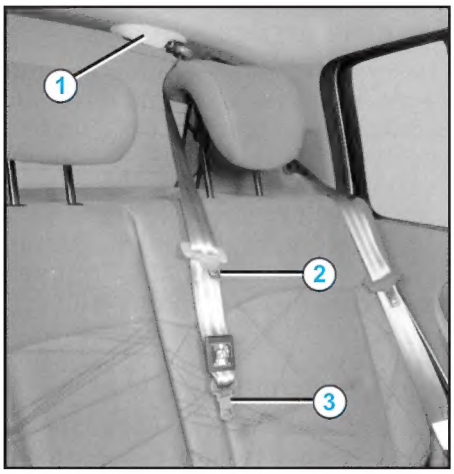

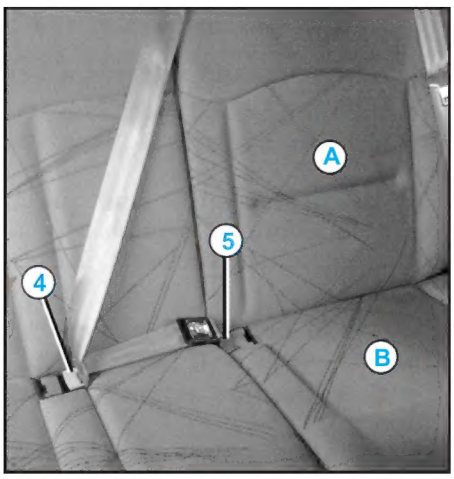

Particularité des véhicules avec banquette arrière en deux parties

- Si vous devez rabattre la partie de la banquette située derrière le siège avant gauche :
  - soulevez l'assise **B** contre le siège avant,
  - encliquetez le pêne noir **3** dans le boîtier de verrouillage noir **5**,
  - abaissez le dossier **A** (après avoir retiré l'appui-tête).
- Encliquetez ensuite le dernier pêne coulissant **2** dans le boîtier rouge **4**.

La ceinture de bassin à réglage manuel

- Le verrouillage et le déverrouillage s'effectuent de la même manière que pour les ceintures à enrouleur.

Réglage de la ceinture de bassin

- Pour tendre, tirez sur le brin libre **7** de la ceinture.
- Pour détendre, basculez la boucle de réglage **6** perpendiculairement à la ceinture, pressez la boucle tout en tirant sur la sangle de bassin **8**.

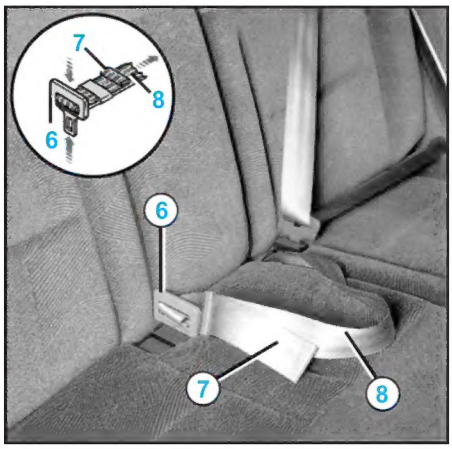

Contrôle dynamique de conduite E.S.P

- Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations «critiques» de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Attention : • Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.
• Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.
• Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Principe de fonctionnement

- Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.
- D'autres capteurs, répartis dans le véhicule, mesurent sa trajectoire réelle.
- Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur certains freins et/ou sur la puissance du moteur.
- Lorsque la fonction entre en service, le témoin **1** s'allume pour vous en avertir.

Inhibition de la fonction

- La fonction est désactivée par appui sur le contacteur **2**, le témoin **1** s'allume pour vous en avertir.
- Cette action a pour effet de désactiver également l'antipatinage.
- L'E.S.P. apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **2**.

Nota : l'E.S.P. est automatiquement réactivé à la mise sous contact du véhicule.

Anomalie de fonctionnement

- Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les voyants **1** et **3** s'allument.
- Consultez votre Représentant Renault.

Système antipantinage

- Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélérations.

Principe de fonctionnement

- Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.
- Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

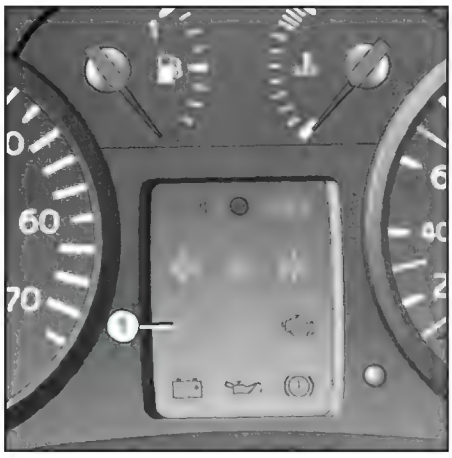

- Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélération.
- Lorsque la fonction entre en service, le témoin 1 s'alllume pour vous en avertir.

Système antiblocage des roues (ABS)

- Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).
- L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles. De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).
- S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules, etc.). En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.
- Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensitives vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

Anomalies de fonctionnement

- Deux situations sont à considérer :
  - **le voyant ⓘ est allumé au tableau de bord**. Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant Renault.
  - **les voyants ⓘ et ⓘ sont allumés au tableau de bord.** Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage peut être partiellement assuré. Toutefois, il est dangereux de freiner brusquement et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel rapidement à un Représentant Renault.

- La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

Entretien

Capot moteur

Ouverture

- Pour ouvrir, tirez la manette 1.

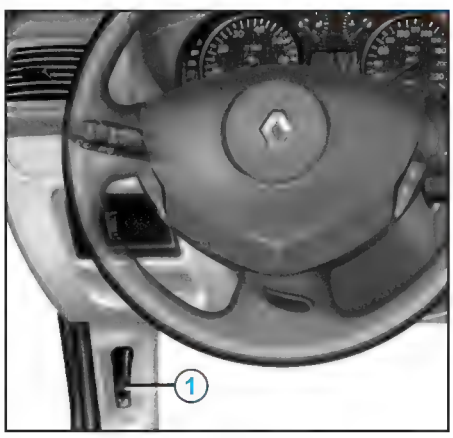

Verrouillage de sécurité capot

- Pour déverrouiller, tirez la palette 2.
- Levez le capot, dégrafez la béquille 4 de sa fixation 3 et, pour votre sécurité, placez-la impérativement dans l'emplacement 5.

Attention : Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Fermeture capot moteur

- Pour refermer le capot, replacez la béquille 4 dans la fixation 3, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

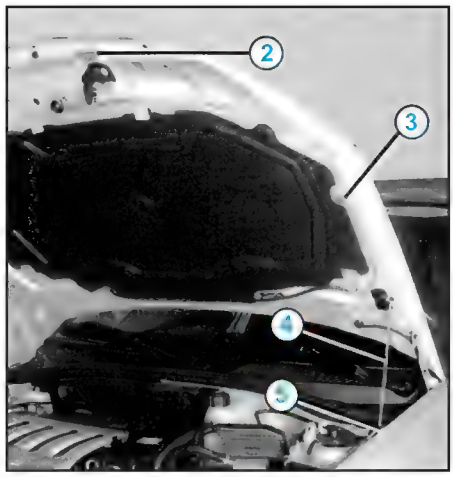

- Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

Attention : Assurez-vous de son bon verrouillage.

Niveaux

Niveau huile moteur

- Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.
- Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1000 km, consultez votre Représentant Renault.

Périodicité

- Vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

- Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.
- La lecture du niveau peut être faite :
  - au tableau de bord,
  - à la jauge.

Lecture du niveau au tableau de bord

Message 1
Niveau satisfaisant

Message 2
Exemple d'affichage du niveau

Message 3
Niveau mini (clignotement)

- A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :
  - si le niveau est correct, l'afficheur indique «**oil ok**» : message afficheur **1**.

Particularité

- Si vous voulez connaître plus précisément le niveau, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par des tirets : exemple de message afficheur **2**.
- Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.
- Si le niveau est au minimum : le mot «**ok**» n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot «**oil**» clignotent (message afficheur **3**) et le témoin SERV s'allume au tableau de bord sur certaines versions.
- Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

Lecture du niveau à la jauge

- Sortez la jauge.
- Essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux.
- Enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du «bouchon-jauge» C, vissez complètement le bouchon).
- Sortez la jauge de nouveau.
- Lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du «mini» B ni dépasser le «maxi» A.
- En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant Renault.

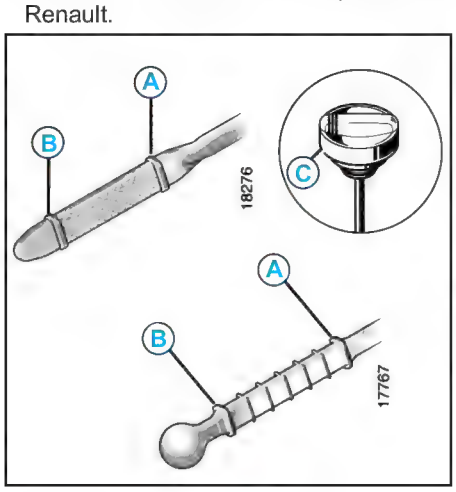

Appoint / remplissage

- Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).
- Dévissez le bouchon 1 ;
- Rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le «mini» et le «maxi» de la jauge 2 est de 1,5 à 2 litres suivant moteur).
- Attendez 2 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile.
- Vérifiez le niveau à l'aide de la jauge 2 (comme expliqué précédemment).
- Ne dépassez pas le niveau «maxi» et n'oubliez pas de remettre le bouchon 1.

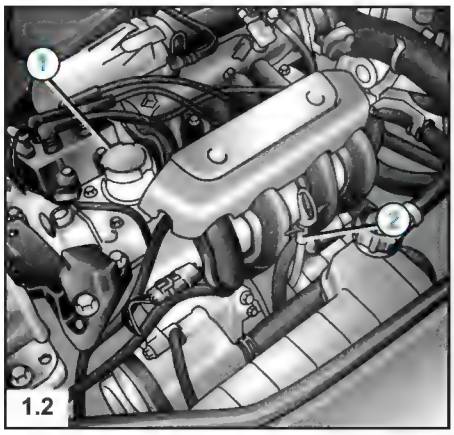

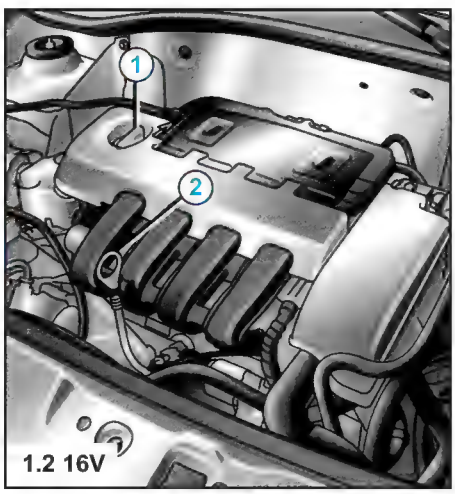

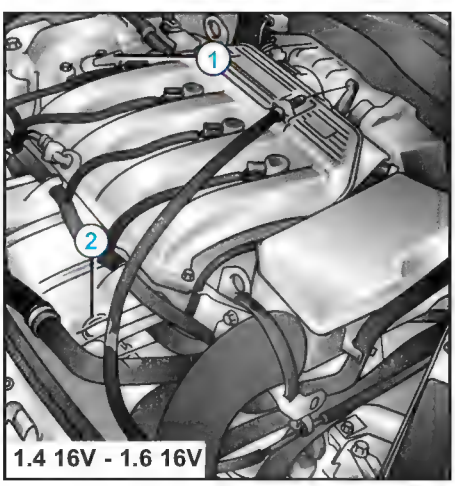

Particularité moteur 2.0 16V

- Le bouchon 1 est situé sous une trappe.

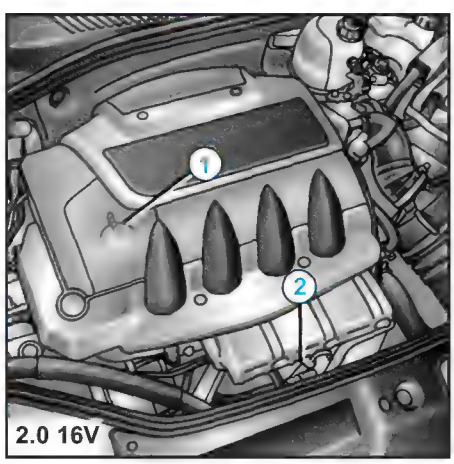

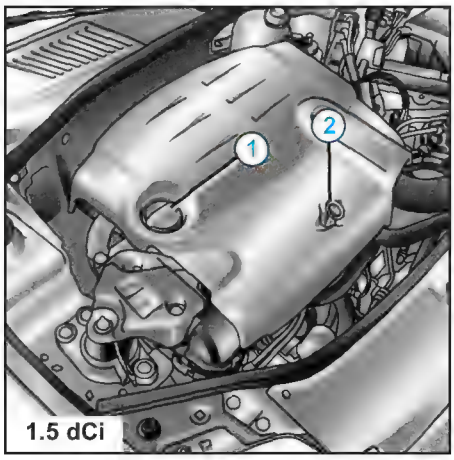

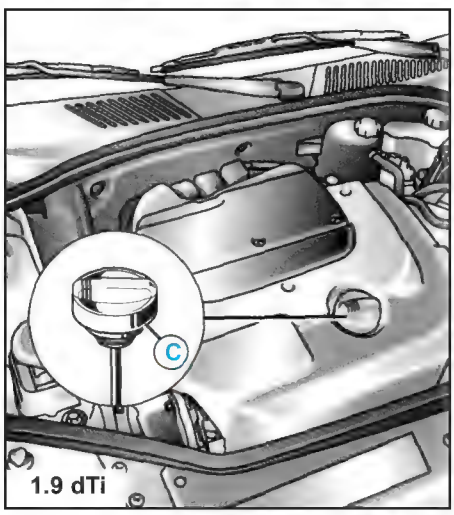

Liquide de freins

- Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

- Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte «**MINI**».

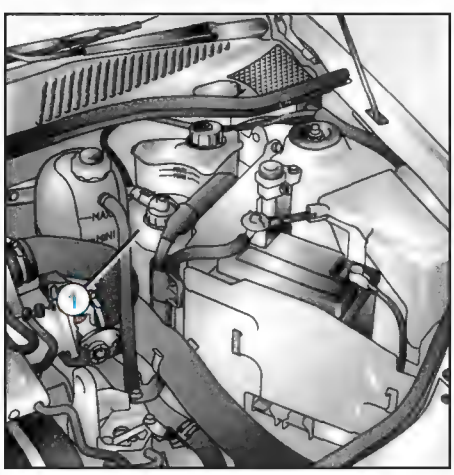

Liquide de refroidissement

- Le niveau à froid doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** indiqués sur le vase d'expansion 1.

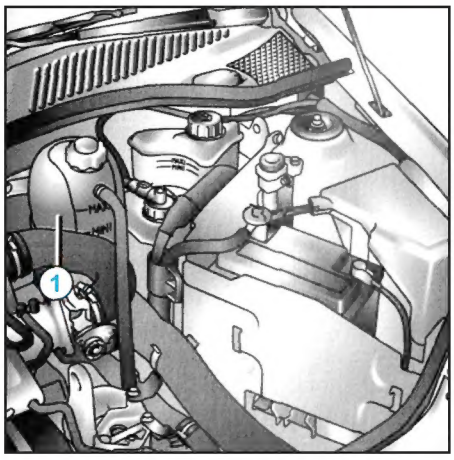

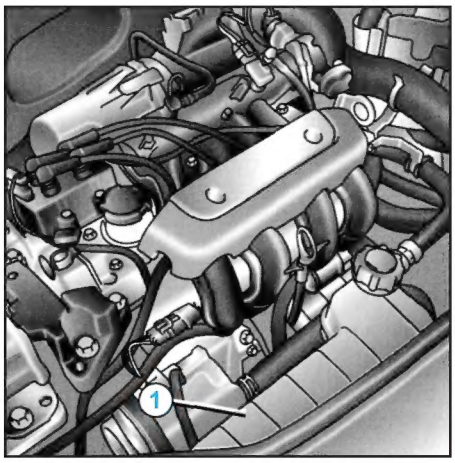

- Complétez ce niveau à froid avant qu'il n'atteigne le repère **MINI**.

Attention : Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Danger de brûlures.

Batterie

- Votre batterie ne nécessite pas d'entretien. N'ouvrez jamais le couvercle 2.

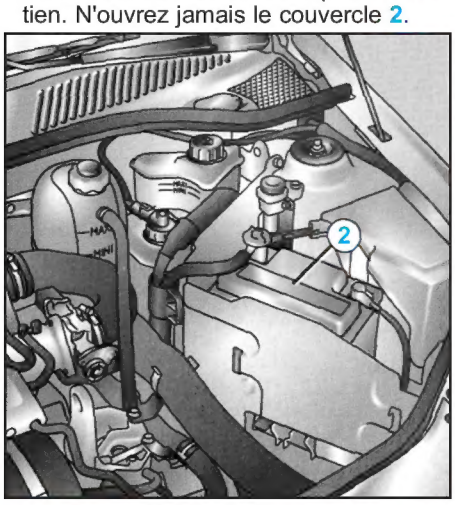

Attention : • Manouvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.
• Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Réservoir lave-vitres

- Remplissage : par le bouchon 1. Ce réservoir alimente également les lave-projecteurs (si le véhicule en est équipé).
- Liquide : eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).
- Gicleurs : pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.

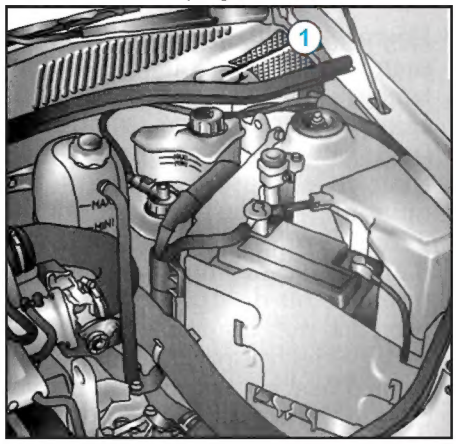

Remplacement d'une ampoule

Feux avant

Feux de route

- Déposez le cache A.
- Déposez le connecteur de la lampe 1.
- Dégagez les ressorts 2 et sortez la lampe.

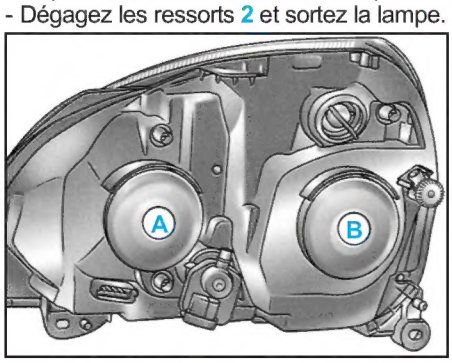

Feux de croisement

- Déposez le cache B.
- Tournez le connecteur d'un quart de tour et sortez la lampe 3.

- Type de lampe à iode (anti U.V) :
  1 > **H1**
  3 > **H7**
- Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

Attention : Les projecteurs étant équipés de «glace» plastique, il est impératif d'utiliser des lampes **anti U.V.** (l'utilisation de toute autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur). Il est conseillé de prévoir une boîte de secours comportant un jeu de lampes.

Feu de position avant

- Déposez le porte-lampe 5 pour atteindre la lampe.
- Type de la lampe : **W5W**.

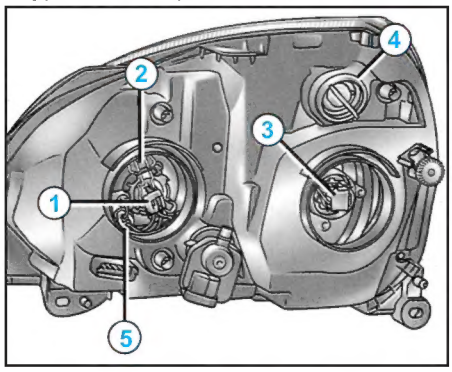

Feu indicateur de direction

- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 4 et sortez la lampe.
- Type de la lampe : **PY21W**.
- La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Projecteurs avant avec lampes au Xénon

Feux de croisement à lampes au Xénon

- Ils sont repérables à l'étiquette 3 sous le cache B.
- Le remplacement de ce type de lampe doit être impérativement réalisé par un Représentant Renault.
- Type de la lampe : **D2S**.

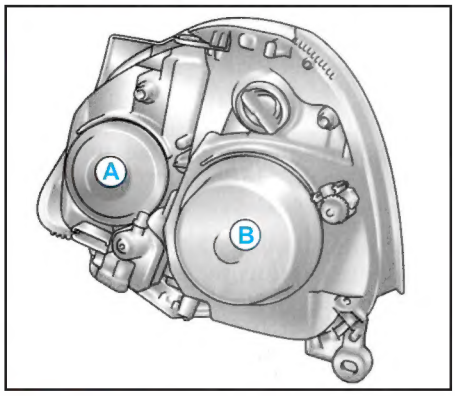

Attention : Le montage de ce dispositif nécessitant une technologie spécifique, il est interdit de monter un projecteur équipé de lampes au Xénon sur une version non conçue pour recevoir ce dispositif.

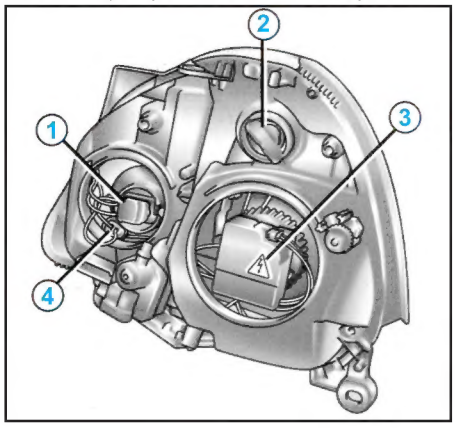

Feux de route

- Déposez le cache A,
- Tournez le connecteur 1 d'un quart de tour, et sortez la lampe.
- Type de lampe à iode : **H7 anti U.V**.
- Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.
- La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache A.

Attention : Les projecteurs étant équipés de «glace» plastique, il est impératif d'utiliser des lampes **H7 anti U.V. 55 W** (l'utilisation de toute autre lampe **H7** pourrait entraîner une dégradation du projecteur). Il est conseillé de prévoir une boîte de secours comportant un jeu de lampes.

Feux indicateurs de direction

- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 2 et sortez la lampe.
- Type de la lampe : **lampe orange forme poire à ergots PY21 W**.

Feux de position avant

- Déposez le cache A.
- Déposez le porte-lampe 4 pour atteindre la lampe.
- Type de la lampe : **W5W**.

Nettoyage des projecteurs

- Les projecteurs étant équipés de «glace» plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.
- Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.
- Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.
- L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Feux arrière

- Retirez la vis 1 et dégagez le bloc des feux arrière par l'extérieur.

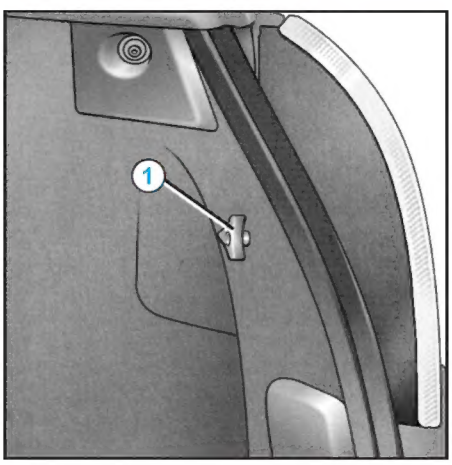

- Déclipsez le porte-lampe par les languettes 2.

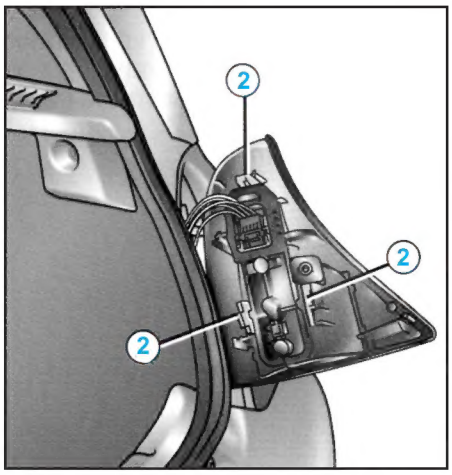

3 Feu de brouillard (ou rien)
- Lampe forme poire à ergots **P 21 W**.

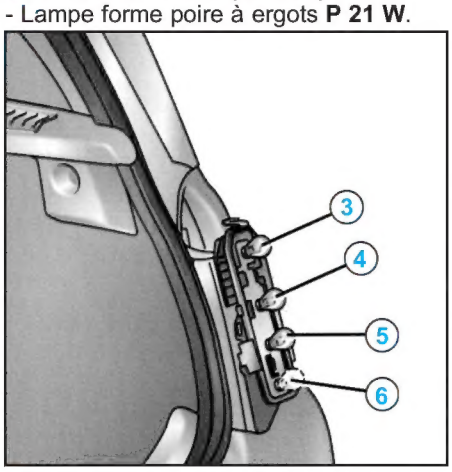

4 Feu de direction
- Lampe orange forme poire à ergots **P 21 W**.

5 Feu de recul
- Lampe forme poire à ergots **P 21 W**.

6 Feu de position et stop
- Lampe forme poire à ergots deux filaments **P 21/5 W**.

Troisième feu de stop (1)

- Il est constitué d'une barrette lumineuse spécifique. Pour toute intervention consultez votre Représentant Renault.

Éclaireurs plaque d'immatriculation

- Dégagez le porte-lampe 2 (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

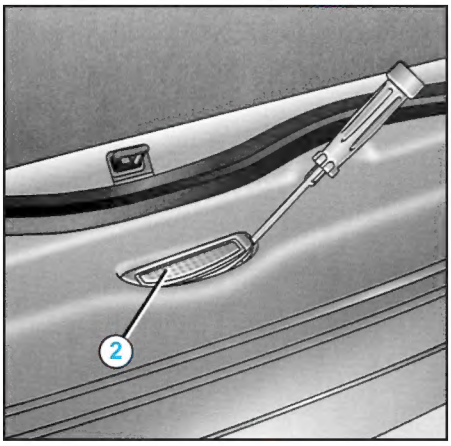

- Déclipsez le diffuseur 3 du porte-lampe pour atteindre la lampe.
- Type de lampe : **navette 5 W**.

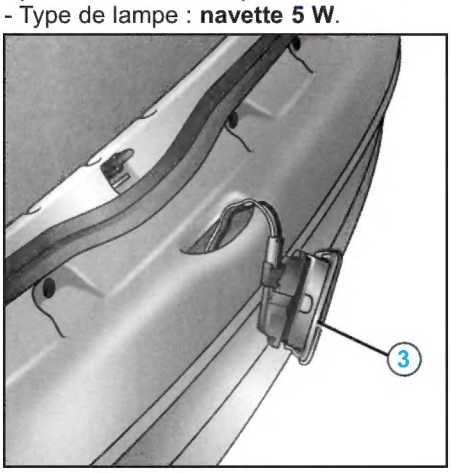

Répétiteurs latéraux

- Déclipsez le répétiteur 1 (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

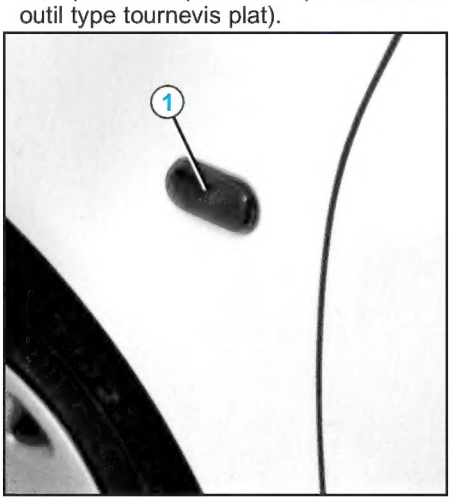

- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 2 et sortez la lampe.
- Type de lampe : **W 5 W**.

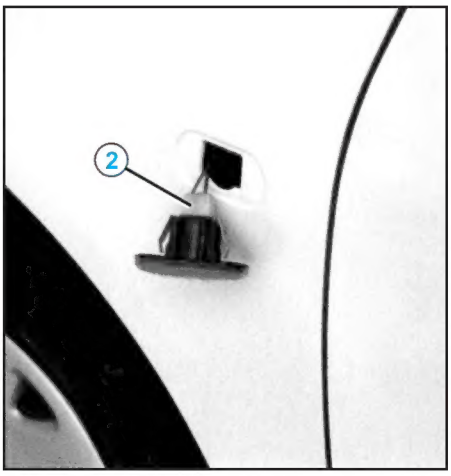

Éclaireurs intérieurs

Plafonnier

- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache 1.

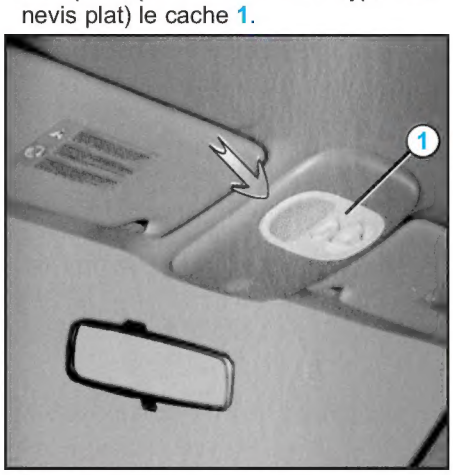

- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 2 ou 3.
- Type de lampe : **W 5 W** ou sur plafonnier simple : **navette 7W**.

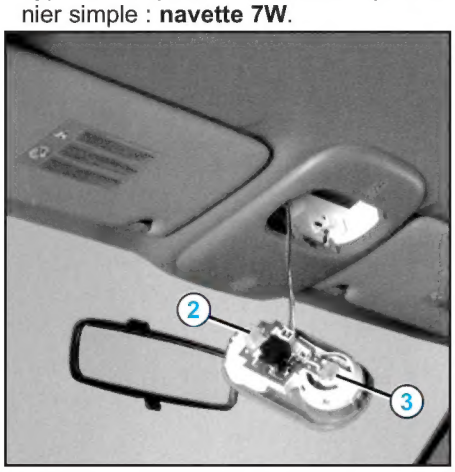

Eclaireurs arrière (4)

- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur.
- Dégagez la lampe en la tournant d'un quart de tour.
- Type de lampe : **à ergots 5 W**.

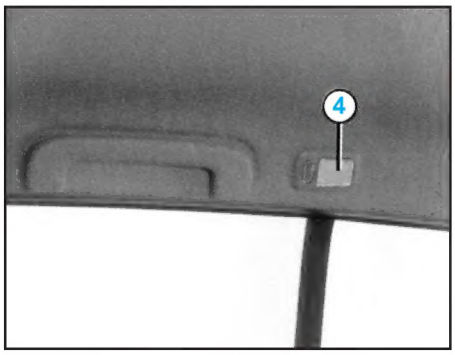

Eclaireurs de porte (5)

- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur 5.
- Dégagez la lampe.
- Type de lampe : **W 5 W**.

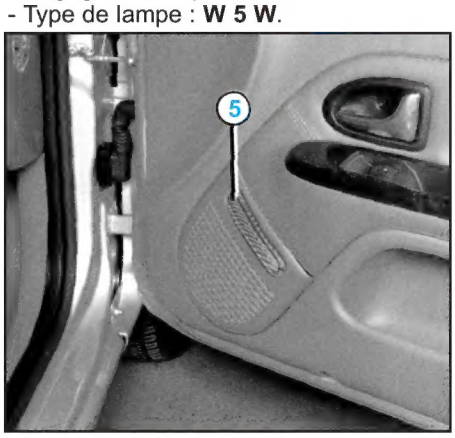

Eclaireur de coffre (6)

- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur 6 en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.
- Déconnectez l'éclaireur.

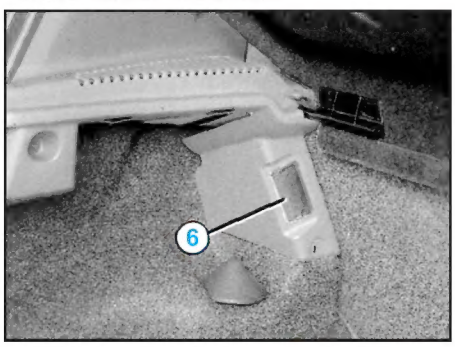

- Appuyez sur la languette 7 pour dégager le diffuseur et accéder à la lampe 8.
- Type de lampe : **navette 7 W**.

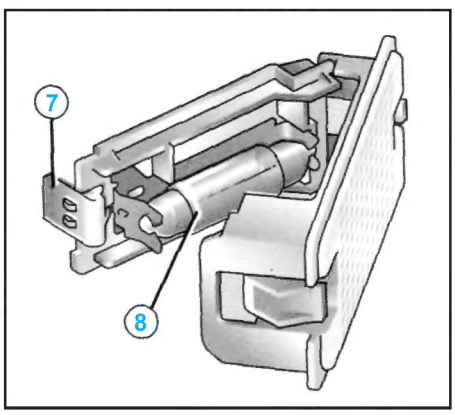

Fusibles

Compartiment à fusibles (2)

- En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique, avant toute recherche, vérifiez l'état des fusibles.
- Soulevez le couvercle A par la poignée 1.

- Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles 4 (voir tableau).
- Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Attention : Vérifiez le fusible concerné et remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine. Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

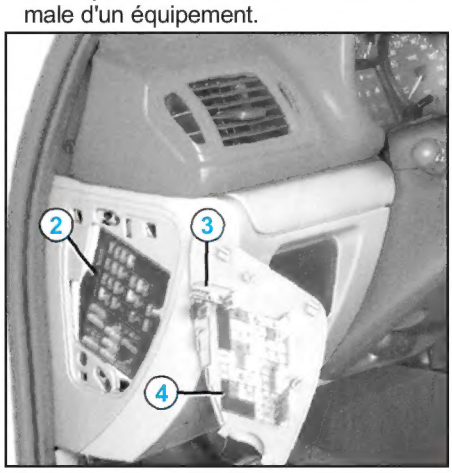

- Débrochez le fusible à l'aide de la pince 3.
- Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

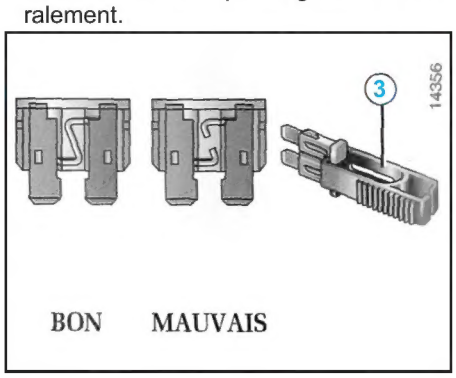

Affectation des fusibles

- La présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule.

Symbole	Affectation
	Airbag / Centrale temporisations
STOP	Feux de stop
	Lunette arrière dégivrante
	Essuie-vitre avant
	Antiblocage des roues (ABS)
	Motoventilateur
	Autoradio / Allume-cigares / Montre
	Avertisseur sonore
	Feu de croisement gauche
	Feu de croisement droit
	Feu de route droit
	Feu de route gauche
	Double optiques (feux de croisement + feu de route)
	Dégivrage rétroviseurs
	Feux de brouillard avant
	Non utilisé
	Non utilisé
MULTI TEMPO	Centrale temporisation
	Indicateurs de direction / de détresse
	Feu de brouillard arrière
	Feu de position gauche
	Feu de position droit
	Antidémarrage
	Eclaireurs intérieurs et coffre / Autoradio
	Condamnation électrique des portes
	Lève-vitres électriques
	Lave-projecteurs
	Sièges chauffants
	Toit ouvrant électrique

Télécommande de verrouillage des portes

Remplacement de la pile

- Faites glisser le couvercle de la télécommande 1.

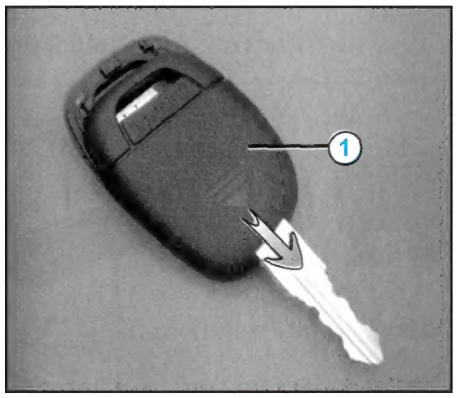

- Remplacez la pile 2 en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.